

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-661600

13/11/2022

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 11117

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

El Mouki Younes

Date de naissance :

12/09/78

Adresse :

Tél. : 06 64 26 63 32

Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Hassan ATLAGH

Médecine Générale

Av. 2 Mars Hay Mly Abdellah

Cachet du médecin :

Date de consultation :

16/11/22

Nom et prénom du malade :

EL Mouki Younes

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

TOUX SECHE

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 16/11/22

Signature de l'adhérent(e) :

Dr. Hassan ATLAGH
Médecine Générale
Av. 2 Mars Hay Mly Abdellah

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	16/11/22	163 v?

Dr. HASSAN ATLAGH

Ancien Médecin aux Hôpitaux Militaires

Ancien Médecin aux Hôpitaux du Koweit

Médecine Générale

الدكتور حسن أتلاغ
طبيب سابق بمستشفيات الكويت

طبيب سابق بالمستشفيات العسكرية بال المغرب

الطبي العام

Ordonnance Médicale

Casablanca, le:

16 - 11 - 22

وصفة طبية

Nom et Prénom :

EL NOUKI YOUNES

79,45

الميزو ترابي
العلاج عن طريق صوان الأنف
الوخر بالابر بالطريقة الكورية واليابانية
العلاج الطبيعي للتوقف عن التدخين

Asix 500

ACP 11

Scoot 20

HCP lewatin

Doxicox

Acès + 3 pris

- Mésothérapie
- Auriculothérapie
- Acupuncture Koréenne et japonaise
- Thérapie naturelle pour cesser de fumer

34,45

دبلوم جامعي في التغذية

Diplôme Universitaire
en Nutrition

العلاج النفسي - علاج التقبيل والالتزام

Psychothérapie par ACT
(Thérapie d'acceptation
et d'engagement)

163,15

إدارة الضغوط النفسية

خبير في إدارة الضغوط من باريس

Gestion du Stress

Expert en Gestion du Stress - Paris

PPV 790 H70
01/25
PER 4361
LOT

LOT N°:

UT. AV:

PPV (DH):

LOT: 220579
DHL: 01/2025
49,00 DH



r. Hassan ATLAGH
Médecine Générale
1007 شارع 2 مارس حي مولاي عبد الله الدار البيضاء - الهاتف : 0522 871 872
1007, Av. 2 Mars Hay Moulay Abdellah - Casablanca - Tél.: 0522 871 872
E-mail : hassanec2020@gmail.com

1007 شارع 2 مارس حي مولاي عبد الله الدار البيضاء - الهاتف : 0522 871 872

1007, Av. 2 Mars Hay Moulay Abdellah - Casablanca - Tél.: 0522 871 872

E-mail : hassanec2020@gmail.com